

TERRITOIRES D'ENGAGEMENT – LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Vous aider à faire de la culture de l'engagement et de la participation citoyenne une marque de fabrique locale, une seconde nature dans le fonctionnement des acteurs territoriaux.

LE POINT DE DEPART : L'INTUITION DES ELUS LOCAUX, LE POTENTIEL CITOYEN

Les élus locaux ont en partage leur engagement. Partout sur les territoires, ils mettent en avant leur attachement à leur mandat, leur volonté de l'honorer du mieux possible, leur conscience d'être un rouage essentiel de la République, au service du bien commun, au plus près des citoyens.

Cependant, ces élus et leurs équipes territoriales ont également en partage les obstacles à la réalisation de cet idéal démocratique. Ils soulignent l'étau qui se resserre entre, d'une part, des besoins qui s'accroissent et se complexifient au sein de la population, et de l'autre des moyens limités. Ils observent la succession des crises : dévitalisations économiques, tensions sociales, menaces écologiques, crises sanitaires, dont la résolution à l'échelle locale relève du casse-tête. Ils constatent le délitement des tissus collectifs et l'éloignement progressif des citoyens de la « chose publique » : abstention, défiance à l'égard des services publics, baisse de fréquentation des lieux de socialisation, difficulté à renouveler les bénévoles associatifs.

Dans ce contexte, les élus et leurs équipes se sentent sous pression, à la recherche du sens de leur engagement, en quête d'un nouveau souffle démocratique. Et ils ont l'intuition que c'est possible ! Cette intuition s'incarne au travers une notion clef : le potentiel citoyen. Aux yeux des collectivités territoriales, les citoyens constituent un réservoir de cohésion et de vitalité démocratique extraordinaire. Elles remarquent leur attachement à leur territoire, leurs réseaux de solidarité discrets mais omniprésents, leurs colères et leur envie que les choses changent, leur soif de considération, de respect, de prise en compte de leurs points de vue. Elles remarquent enfin à quel point les démarches et les moments collectifs au service du territoire, quand ils existent, sont source de dynamisme et de bien-être.

La question devient alors : comment faire s'exprimer et s'épanouir ce potentiel citoyen au service de la cohésion territoriale ?

Si les élus et leurs équipes voient la chance qu'il y a à saisir dans la mobilisation de ce potentiel citoyen, de ce « pouvoir d'agir » qui semble inépuisable et si précieux, ils s'interrogent concrètement sur les modalités de cette mobilisation et multiplient les initiatives en la matière. C'est ici que la démarche « Territoires d'engagement » intervient.

L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS : UNE MARQUE DE FABRIQUE LOCALE

La démarche « Territoires d'engagement » se fixe comme objectif d'aider les élus locaux et leurs équipes à faire s'exprimer et s'épanouir, sur leur territoire, le potentiel d'engagement citoyen au service de la cohésion territoriale. L'engagement citoyen s'entend ici comme la faculté des citoyens à exercer leur pouvoir d'agir pour le bien commun, à titre individuel comme à travers des collectifs informels, des associations ou via le tissu économique local (entreprises, ESS, syndicats...). Cet engagement peut s'épanouir d'une part à travers des initiatives propres à la société civile (bénévolat, mouvement associatif, RSE et RTE, etc.), d'autre part à travers la participation des citoyens aux politiques locales. Quelle que soit sa forme, il part des besoins, attentes, désirs, idées, projets, volontés et citoyens eux-mêmes, y compris des plus invisibles. Faire fructifier ce potentiel signifie partir de l'expérience de vie des citoyens, en définissant avec eux ce que sont le bien commun et l'intérêt général.

La démarche « Territoires d'engagement » est une réussite quand elle permet aux collectivités d'inscrire sur leur territoire une culture de l'engagement et de la participation citoyenne, avec tous les impacts et cercles vertueux que l'on peut imaginer : créativité dans les solutions proposées face aux différentes crises ; multiplication et accélération des projets dans les champs de la solidarité, de la santé, de la transition écologique, de la vitalité locale, etc. ; développement par petits pas d'un capital de cohésion sociale, donnant une grande force de réponse collective en cas d'événement majeur ; regain de confiance en soi et sentiment de considération pour les citoyens, notamment les plus fragiles ; rapprochement des habitants de leurs institutions : meilleure compréhension des politiques publiques, capacité à contribuer à la légitimité des transformations.

Pour que cette culture de l'engagement et de la participation citoyenne soit durable à l'échelle locale, il convient de la fonder sur des compétences territoriales, sur des savoir-faire partagés localement.

LA DEMARCHE « TERRITOIRES D'ENGAGEMENT » : DEVELOPPER LES SAVOIR-FAIRE TERRITORIAUX

La démarche « Territoires d'engagement » mise sur le développement des savoir-faire locaux au sein des collectivités et chez leurs partenaires. La mise en œuvre d'une telle dynamique de transformation se fait selon des cheminements sur mesure, des modalités propres à chaque territoire, articulées autour des deux axes suivants :

- L'appui à la conception des **projets emblématiques** misant sur l'engagement et la participation des citoyens, autour d'une thématique jugée prioritaire localement, pour apprendre en agissant.
- Des démarches de **formation** et de **conduite du changement** pour les élus, les agents publics et leurs partenaires, jusqu'aux citoyens eux-mêmes quand c'est possible.

Ces deux types d'intervention sont confiés à des **prestataires de confiance**, choisis en bonne intelligence entre la collectivité et l'ANCT, en fonction des problématiques identifiées et des expertises dont disposent les prestataires disponibles, en privilégiant les acteurs de proximité.

L'APPUI DE L'ANCT AU FIL DU CHEMINEMENT

Fidèle à son ADN, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires se met au service des collectivités, dans une posture facilitatrice, pour accompagner et soutenir les acteurs dans leur cheminement sur mesure vers une culture durable de l'engagement et de la participation citoyenne. La démarche « Territoires d'engagement » repose sur une philosophie de mise en action sans appel à projet standardisé, dont la contractualisation se pense localement et par étape. L'ANCT y joue d'abord les sparring-partners pour faciliter la définition et la formulation d'un parcours cousu main en matière d'engagement citoyen, propre à chaque territoire (objectifs, étapes de réalisations, parties prenantes, calendrier, moyens). Elle intervient ensuite en soutien stratégique sur les deux volets de l'accompagnement, à travers notamment la mise en lien avec des partenaires et prestataires de confiance.

DEPLOYER ET CONDUIRE LA DEMARCHE « TERRITOIRES D'ENGAGEMENT »

La démarche « Territoires d'engagement » s'adressent prioritairement aux communes et communautés de communes (avec, autour, leurs réseaux de partenaires), de façon à transformer les pratiques et d'acquérir des savoir-faire en proximité avec les citoyens. Elle repose sur une volonté explicite et un engagement personnel fort de la part de la tête de l'exécutif local (maire ou présidence d'EPCI) et de celle de l'administration (direction générale des services), de façon à ancrer la démarche au cœur de la dynamique locale.

Pour chaque projet territorial intégré à la démarche « Territoires d'engagement », un interlocuteur privilégié et une équipe opérationnelle sont identifiées localement. En parallèle à cette équipe opérationnelle est mise sur pied une instance de pilotage stratégique territoriale, en s'appuyant si possible sur une instance de gouvernance existante. De l'esprit de la démarche découle une modalité de contractualisation simple : la signature d'une convention de subventionnement au moment de l'ouverture de la démarche.

A noter : au fil de son accompagnement « Territoires d'engagement », il sera régulièrement proposé à la collectivité de cheminer avec d'autres collectivités engagées, sur certaines séquences : formation, conduite du changement, projets emblématiques.

Le financement d'un parcours d'accompagnement « Territoires d'engagement » relève à 100% des crédits d'ingénierie mis à disposition par l'ANCT, sous forme de subventions aux collectivités. Des ressources complémentaires peuvent être recherchées, au fil des actions mises en œuvre sur le territoire.

LES DEUX VAGUES DE DEPLOIEMENT DES PARCOURS « TERRITOIRES D'ENGAGEMENT »

Déployée entre 2021 et 2025, la première vague des parcours « Territoires d'engagement » concerne 12 communes et 3 EPCI, accompagnés pendant trois ans.

Déployée à compter de 2023, la deuxième vague des parcours « Territoires d'engagement » pourra concerner entre cinq et dix collectivités territoriales, accompagnés pendant 12 à 15 mois.